

A2 & CIE
Société à responsabilité limitée au capital de 389 700 euros
Siège social : 1 Rue de Bellevue - CHEMILLE
49120 CHEMILLE-EN-ANJOU
815 238 332 RCS ANGERS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA GÉRANCE
EN DATE DU 27-janv.-26

Les soussignés :

- **Monsieur Maxime BIOTTEAU**, demeurant 11 Rue de la Fontaine - LA CHAPELLE DU GENET - 49600 BEAUPREAU EN MAUGES,
- **Monsieur Stéphane TURGIS**, demeurant 4 Rue des Selliers – CHEMILLE - 49120 CHEMILLE EN ANJOU,

Gérants de la société A2 & CIE, société à responsabilité limitée au capital de 389 700 euros, divisé en 7 794 parts sociales, rappellent que :

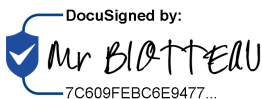
- ✓ aux termes d'une délibération en date du 12 Janvier 2026, les associés ont autorisé à l'unanimité, l'apport par Monsieur Maxime BIOTTEAU à la Société MB DEVELOPPEMENT de 3 896 parts sociales, numérotées de 1 à 3 896, lui appartenant dans la Société et agréé expressément la société MB DEVELOPPEMENT en qualité de nouvelle associée,
- ✓ aux termes d'une délibération en date du 12 Janvier 2026, les associés ont autorisé à l'unanimité, l'apport par Monsieur Stéphane TURGIS à la Société BALOUJU de 3 896 parts sociales, numérotées de 3 898 à 7 793, lui appartenant dans la Société et agréé expressément la société BALOUJU en qualité de nouvelle associée,
- les associés ont décidé, comme conséquence de ces autorisations et sous réserve de la réalisation de ces apports, que l'article 9 des statuts serait de plein droit modifié à compter du jour de la signature des statuts de la Société MB DEVELOPPEMENT et de la Société BALOUJU constatant ces apports en nature.
- un original des statuts de la société MB DEVELOPPEMENT a été déposé au siège social le 15 Janvier 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.
- un original des statuts de la société BALOUJU a été déposé au siège social le 26 Janvier 2026 contre remise par la gérance d'une attestation de ce dépôt.

Ces déclarations faites, les Gérants constatent que les modifications statutaires susvisées sont devenues définitives à la date de réalisation des apports, soit le 15 Janvier 2026 pour la Société MB DEVELOPPEMENT et le 26 Janvier 2026 pour la Société BALOUJU.

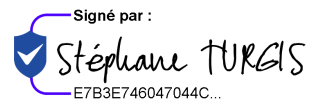
De tout ce que dessus, les gérants ont dressé le présent procès-verbal qu'ils ont signé après lecture.

Acte sous signature électronique via le procédé DOCUSIGN, conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Monsieur Maxime BIOTTEAU
Gérant

DocuSigned by:

7C609FEB6E9477...

Monsieur Stéphane TURGIS
Gérant

Signé par :

E7B3E746047044C...